

**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2023

Date de convocation : 08/12/2023

Date d'affichage : 08/12/2023

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures trente,
Présents : 10 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni,
Pouvoir : 1 en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 11 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, Mme MUREAU Nicole, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M. DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, M. SERVANT Dimitri, Mme GANDRILLE Christine, M. DELETANG Grégory

Etaient excusés : M. de CHAMPS Hubert (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul),
Mme DESCORMIERS Cindy, M. ALBERT Alexandre

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme BEAUMARD Angélique

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2023-12-081

8.8. Domaines de compétences par thèmes - environnement

Avenant n° 2023-1 à la convention signée avec Fourrière Animale 37 - tarifs 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que lors de sa séance du 6 février 2023, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer une convention avec Fourrière Animale 37 - 37190 RIVARENNES pour la récupération d'animaux errants sur la commune.

Monsieur le Maire dépose sur le bureau un avenant à cette convention portant sur les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024.

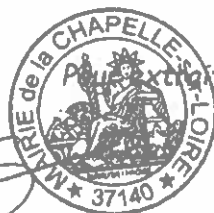
Les autres clauses restent inchangées.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter l'avenant à la convention pour la capture et la prise en charge des animaux errants et de l'autoriser à le signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** les termes de l'avenant n° 2023-1 à la convention pour la capture et la prise en charge des animaux errants
- **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant avec Fourrière Animale 37
-

La secrétaire,
GALET Florence



Plus extrait certifié conforme

Le Maire,
GUIGNARD Paul